

René Collin : « Je veux que les écoles soient payées ! »

Le ministre de l'Agriculture revient sur la polémique des fruits dans les écoles

A lors que le climat est au cœur des préoccupations, le ministre wallon de l'Agriculture, de la Nature et du Patrimoine revient sur sa politique en la matière. Il évoque également la peste porcine africaine, le scandale de la viande chez Véviba ou la polémique sur les fruits dans les écoles.

René Collin

Ministre wallon de l'Agriculture - CDH

➔ **À l'échelle de la Wallonie, la nature est une compétence essentielle. Surtout lorsque l'on voit l'engouement des citoyens pour sauver le climat. Que fait la Région pour développer cet aspect sur son territoire ?**

La donnée climatique est quelque chose de très important, on le voit au niveau de la faune, des forêts... On a d'ailleurs demandé pour que la Wallonie accueille la COP26 en 2020. L'organiser chez nous, c'est nous assigner les responsabilités de prendre des mesures fortes. J'ai voulu au-delà des actions qui sont déjà menées, s'arrêter pour faire un bilan mais surtout une évaluation. Raison pour laquelle, on

organise, ces 11 et 12 décembre, les Ateliers de la biodiversité à

Liège. Cela rassemble tous les acteurs de terrain, afin de produire des recommandations en faveur de la nature. J'ai choisi cette date, car je souhaitais attendre que les nouveaux conseils communaux soient mis en place et puissent ainsi s'approprier cette matière et lui donner une place importante dans la politique locale.

➔ **La Région va-t-elle mettre des subsides en place pour aider les communes à développer l'aspect nature ?**

Chaque commune doit avoir son propre réseau nature. Ça veut dire avoir un plan communal de la nature, avoir un plan Maya, développer la nature dans les cimetières, les écoles, les zonings... On doit

prendre nos responsabilités au niveau local. La Région aide déjà les communes financièrement mais j'envisage d'aider d'avantage. C'est à dire que chaque fois que la commune met un euro en plus de ce qu'elle fait déjà pour la nature, la Région mettra un euro aussi.

➔ **La biodiversité c'est aussi les producteurs locaux.**

Ceux-là même que la Région a souhaité mettre en avant en

proposant des fruits dans les écoles. Mais il semble que cela coïncide au niveau administratif et plusieurs écoles se retrouvent à devoir payer ses fruits alors qu'ils devaient être gratuits au départ. Comment allez-vous régler ce problème ?

C'est un dossier qui me fait râler le plus car

j'ai voulu y allouer d'avantage de moyen mais avec les complications administratives qui sont intervenues, on est pour l'instant handicapé dans le développement. Ce programme encourage les habitudes saines chez les enfants en offrant des produits laitiers, des fruits et des légumes dans les écoles. On voulait simplifier en faisant un marché public pour toute la Wallonie mais il y a des sociétés qui ont fait du lobbying jusqu'au parlement pour que chaque école puisse continuer à assurer son marché. On a marqué notre accord. Sachant que les écoles n'ont pas nécessairement l'expertise pour le faire. Il y en a, pas toujours bien aidées, qui n'ont pas mené les marchés correctement. Elles n'ont donc pas pu être remboursées.

➔ **C'est un fameux trou dans les caisses de certaines écoles. Il y en a 500 qui ont**

rentré des dossiers et plus de 200 qui ne sont pas en ordre.

Je veux appliquer le principe de confiance. C'est-à-dire, les écoles qui sont de bonne foi, qui ont assumé un marché et qui ont fait les choses avec bon sens, sans le formalisme juridique adéquat. Je veux qu'elles ne soient pas pénalisées. Nous avons prévu une réunion à mon cabinet où mes collaborateurs vont analyser la totalité des dossiers qui posent une difficulté parce que ce que je veux c'est que les écoles soient payées et que les enfants puissent bénéficier de ces fruits. On prépare également maintenant un cahier des charges que les écoles seront libres d'utiliser pour faciliter l'administratif. J'ai également allongé la période d'inscription jusqu'au 21 décembre pour permettre aux écoles d'avoir plus de temps.

➔ **Certaines écoles pourraient être refroidies devant l'administratif et les couacs qui ont été soulevés...**

C'est pour cela que j'ai demandé à l'administration de travailler dès à présent pour assurer, à partir de l'année scolaire 2020-2021, une centralisation des marchés publics afin de favoriser l'accès des plus petites structures au programme, tout en gardant la possibilité de passer des marchés publics spécifiques pour les écoles qui le souhaitent. ●

FANNY JACQUES